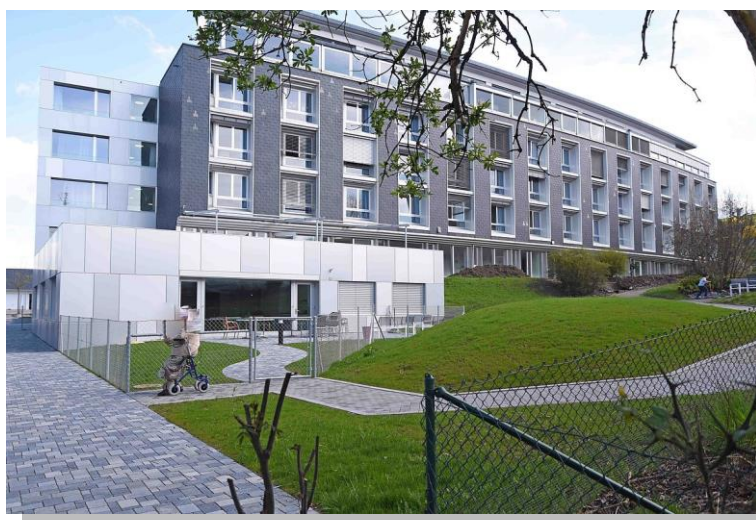


HOME MÉDICALISÉ DU GIBLOUX 1726 Farvagny

INFORMATIONS 2022



Index

Administration – réception..... *page 3*
Admission
Animation
Argent
Assurances

Cafétéria *page 4*
Chambre
Courrier

Dentiste *page 5*
Fumée
Fiscalité
Journal du Home
Linge

Médecins du HMG..... *page 6*
Offices religieux
Physiothérapie
Podologue

Réparations/prestations du service technique *page 7*
Repas
Salon de coiffure
Soins

Téléphone / TV / WIFI *page 8*
Transports

Visites *page 9*



Adresses utiles *page 10*

Code : DIR-REF-1.2-01	Auteur : MM ; nc	Page : 2/12	Date : 17/03/2022
Révision : 16	Libération : DI	Nom du fichier : Plaquette du HMG	

ADMINISTRATION / RECEPTION

Nos bureaux sont ouverts tous les jours, sauf le week-end et les jours fériés.

Lundi au vendredi 8h00 – 12h00 / 13h30 – 17h00

Vous pouvez également vous adresser à la cafétéria.

ADMISSION

La direction est à votre entière disposition pour une visite de l'établissement avant l'inscription.

Les documents suivants sont à présenter lors de la signature du contrat d'hébergement :

- *livret de famille*
- *carte d'assurance maladie*
- *copie du certificat COVID*
- *5 derniers avis de taxation pour orientation sur votre droit à une prestation complémentaire et subvention aux frais d'accompagnement*

Nous vous orientons volontiers dans les démarches administratives à entreprendre, notamment en ce qui concerne la demande de prestations complémentaires.

ANIMATION

Le programme de l'animation hebdomadaire est présenté sur les écrans d'accueil, sur les panneaux d'affichage et sur notre site internet. Il est également publié dans « le Giblotin ».

ARGENT ET OBJETS DE VALEUR

Nous vous conseillons de ne pas garder trop d'argent dans votre chambre.

Vous avez la possibilité de le déposer à la réception. Votre chambre est équipée d'un tiroir à clé.

Le Home du Gibloux décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

ASSURANCES

Le Home dispose d'une assurance **RC et ménage collective** (obligatoire) à l'intention de l'ensemble des résident·es. Les primes sont facturées Fr. 0,25/jour.

Si vous possédez du mobilier d'une valeur de plus de Fr. 5'000.-, il est judicieux de conclure une assurance privée complémentaire.

Code : DIR-REF-1.2-01	Auteur : MM ; nc	Page : 3/12	Date : 17/03/2022
Révision : 16	Libération : DI	Nom du fichier : Plaquette du HMG	

CAFETERIA

L'espace "cafétéria" est ouvert 7 jours sur 7, de 07h30 jusqu'à 20h30 non-stop. Vous n'avez aucune obligation de consommer. Vous avez tout loisir de profiter de ce sympathique endroit, pour faire causette ou pour lire/rédiger votre courrier, par exemple. La terrasse est également accessible à la belle saison.

Les dames de la cafétéria assurent le service tous les jours de 9h00 à 17h00. Un distributeur de boissons et de snacks est à votre disposition.

Vos amis et parents ont la possibilité de vous offrir des "bons cadeaux".

CHAMBRE

Elle est équipée d'un lit électrique, d'une table de nuit avec lampe de chevet, d'un appareil téléphonique, d'une prise TV raccordée à une antenne parabolique, du WIFI public, d'une salle d'eau (WC avec douche), d'une armoire murale.

Vous avez la possibilité d'amener quelques meubles personnels mais nous vous conseillons de laisser tout de même un espace dans la chambre afin de vous mouvoir en toute sécurité.

Idéalement 1 fauteuil relax, 1 commode/meuble de TV, 1 petite table et 2 chaises, des tableaux et/ou photos souvenirs. Les tapis, par mesure de sécurité et d'hygiène, sont proscrits. Notre service technique vous oriente pour l'installation de votre télévision privée.

Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'allumer en chambre tout corps inflammable, tel que bougies, ...

COURRIER

Vous disposez d'une boîte aux lettres personnelle. La clé est la même que celle de votre chambre. La distribution du courrier est garantie du lundi au vendredi.

Pour l'envoi de votre courrier, une boîte jaune est à votre disposition à l'intérieur, en face des ascenseurs au niveau -1 (sortie). Une boîte officielle se trouve à l'extérieur, à deux pas de l'entrée principale.

Si votre état de santé ne vous permet pas d'aller chercher vous-même le courrier, le personnel soignant s'en chargera et vous le remettra en chambre.

Si vous ne désirez pas recevoir la correspondance officielle (factures, autres courriers importants), nous vous conseillons de faire un changement d'acheminement auprès de votre représentant administratif. Un forfait de frs. 10.00 par mois sera facturé pour tout transfert de courrier par le secrétariat.

Code : DIR-REF-1.2-01	Auteur : MM ; nc	Page : 4/12	Date : 17/03/2022
Révision : 16	Libération : DI	Nom du fichier : Plaquette du HMG	

DENTISTE

Le répondant thérapeutique doit, en cas de problèmes bucco-dentaires, prendre contact avec le médecin-dentiste de son parent résident, ou avec un praticien de son choix.

FUMEE

Le Home du Gibloux dispose d'un fumoir situé au rez-supérieur en face des boîtes aux lettres. Ce local est dédié uniquement aux résident-es. Des balcons aux étages sont également à disposition.

FISCALITE

Le Service cantonal des contributions accorde un allègement fiscal à certaines conditions. L'administration adresse au répondant administratif, en début d'année, une attestation fiscale concernant les frais d'EMS.

JOURNAL DU HOME

Nous avons le plaisir d'offrir à nos résident-es notre journal "**Le Giblotin**" qui relate la vie du Home. Vous avez la possibilité de nous adresser des propositions d'articles.

Les personnes extérieures peuvent s'y abonner pour la somme de Fr. 30.- par an. Inscription au secrétariat du Home.

La publication est accessible gratuitement sur notre site Internet ou via un envoi par email en format pdf.



LINGE

Votre linge personnel est entretenu par le Home, excepté le linge délicat tel que vêtements en laine ou soie.

Tout linge personnel est marqué par les soins du Home (Fr. 2.00 /nominette).

Les travaux de couture vous sont facturés mensuellement.

Toute perte de linge doit être annoncée au personnel soignant, dans un délai de 10 jours pour prétendre à un éventuel remboursement.

Code : DIR-REF-1.2-01	Auteur : MM ; nc	Page : 5/12	Date : 17/03/2022
Révision : 16	Libération : DI	Nom du fichier : Plaquette du HMG	

MEDECINS DU HMG

Les Dre Aline Rossi Righetti et Dr. Vincent Righetti sont les médecins-répondants du Home. Ils assurent le suivi des résident·es du HMG avec le Dr. Philippe Ducrest de Farvagny.

OFFICES RELIGIEUX A LA CHAPELLE *(sauf si restrictions COVID)*

<i>Lundi, mardi et jeudi</i>	<i>adoration ou prières</i>	<i>à 16 h 30</i>
<i>Tous les samedis</i>	<i>messe dominicale *</i>	<i>à 10 h 00</i>
<i>Tous les 1^{er} vendredis du mois</i>	<i>prières et communion</i>	<i>à 16 h 30</i>

Un lieu de recueillement est à votre disposition tous les jours de 08h00 à 16h30, excepté les jours de grande manifestation où toute la surface des salles d'animation, conférence et recueillement sont utilisées (loto, diverses fêtes).

* Si vous souhaitez recevoir l'**Eucharistie en chambre** (lorsque vous n'êtes pas à même d'assister à la messe), veuillez aviser le personnel soignant de votre étage.

Le HMG dispose des services d'un aumônier.

PHYSIOTHERAPIE

Les résident·es peuvent choisir entre les physiothérapeutes suivants :

- Mme Laetitia Bezzola
- Mme Arlette Bonvin
- Mme Christine Bütler
- Mme Martine Casati
- Mme Lucie Frioud
- M. Daniel Vonlanthen

PODOLOGUE

Une podologue externe, Mme Virginie Ruffieux, prodigue ses soins une fois par mois. Le personnel soignant se soucie de la coordination. Ces prestations sont portées sur la facture mensuelle.

Code : DIR-REF-1.2-01	Auteur : MM ; nc	Page : 6/12	Date : 17/03/2022
Révision : 16	Libération : DI	Nom du fichier : Plaquette du HMG	

REPARATIONS / PRESTATIONS DU SERVICE TECHNIQUE

La réparation ordinaire du mobilier et des équipements personnels peut être effectuée par notre service technique, dans la limite de ses compétences. Toutes les prestations particulières sont facturées.

REPAS

déjeuner dès 08 h 00

dîner dès 11 h 45

souper dès 17 h 45



Le repas de midi est servi en salle à manger (*sauf si restrictions COVID*), le petit-déjeuner ainsi que le souper sont servis au séjour des unités.

Vos proches ont la possibilité de partager, avec vous en cafétéria, le repas de midi. Les réservations sont à effectuer auprès de l'équipe de cuisine au ☎ 026 411 81 65

- 🕒 *pour le repas du lundi au samedi, annonce téléphonique **la veille jusqu'à 18h30 (proposition d'un menu supplémentaire changeant chaque semaine disponible à la cafétéria et sur notre site internet)***
- 🕒 *pour le repas du dimanche, annonce téléphonique **jusqu'au vendredi précédent jusqu'à 13h00***
- 🕒 *pour les jours fériés, annonce téléphonique au plus tard **48 h avant***

Nous organisons aussi volontiers des **repas en famille** le dimanche. Pour la réservation, veuillez nous contacter **au plus tard 10 jours avant l'événement**.

SALON DE COIFFURE

Une coiffeuse indépendante vous offre ses services dans son salon à côté de la réception. Si vous souhaitez obtenir un rendez-vous, merci de vous annoncer au personnel soignant ou de vous rendre directement chez la coiffeuse qui vous fixera une date.

SOINS

Le Home vous garantit des soins individualisés et globaux, selon les directives du médecin cantonal. Les annexes au contrat d'hébergement vous renseigneront sur notre éthique professionnelle.

Code : DIR-REF-1.2-01	Auteur : MM ; nc	Page : 7/12	Date : 17/03/2022
Révision : 16	Libération : DI	Nom du fichier : Plaquette du HMG	

TELEPHONE - TELEVISION - WIFI

Vous bénéficiez d'un téléphone direct, d'une prise TV ainsi que d'un accès libre au réseau WIFI. La mise à disposition de ces services est facturée Fr. 30.00 par mois. Les communications téléphoniques sont comprises dans le forfait.

Vous êtes atteignable dans les unités 1 / 2 / 3 en composant le

026 411 8 + le n° de votre chambre (3 chiffres)



Pour contacter les équipes soignantes, vos proches composent selon l'unité de soins (étage) où vous résidez, les numéros suivants

- 026 411 81 32 personnel soignant de l'unité 1
- 026 411 82 32 personnel soignant de l'unité 2
- 026 411 83 32 personnel soignant de l'unité 3
- 026 411 83 52 personnel soignant de l'unité 4
- 026 411 81 00 personnel soignant de nuit (21h00 à 07h00)

Si vous êtes au bénéfice d'une rente complémentaire ou si votre niveau de soins se situe à partir du niveau 4 (système RAI), vous pouvez être exempté de la redevance Radio-TV auprès de Serafe (renseignement sur la procédure auprès de notre administration).

TRANSPORTS

Les transferts à l'hôpital (pour des traitements ambulatoires) ou chez les médecins sont assurés par la famille.

En cas de nécessité, ces déplacements sont effectués par des entreprises de transports (Croix-Rouge, Passe-Partout, Transporteurs privés,...). Veuillez vous adresser aux soignants.

Nb : Les véhicules du Home sont utilisés pour les excursions des résident·es et hôtes du foyer de jour, dans le cadre des animations.

Code : DIR-REF-1.2-01	Auteur : MM ; nc	Page : 8/12	Date : 17/03/2022
Révision : 16	Libération : DI	Nom du fichier : Plaquette du HMG	

VISITES

Vos parents et amis peuvent vous rendre visite aux heures qui leur conviennent. Une sonnette a été prévue afin que toute personne puisse s'annoncer quand l'entrée principale est fermée (entre 20h30 et 06h45).

Excellent séjour au
Home médicalisé du Gibloux !

La direction et les collaborateur·ices du HMG

Code : DIR-REF-1.2-01	Auteur : MM ; nc	Page : 9/12	Date : 17/03/2022
Révision : 16	Libération : DI	Nom du fichier : Plaquette du HMG	

Adresses utiles :

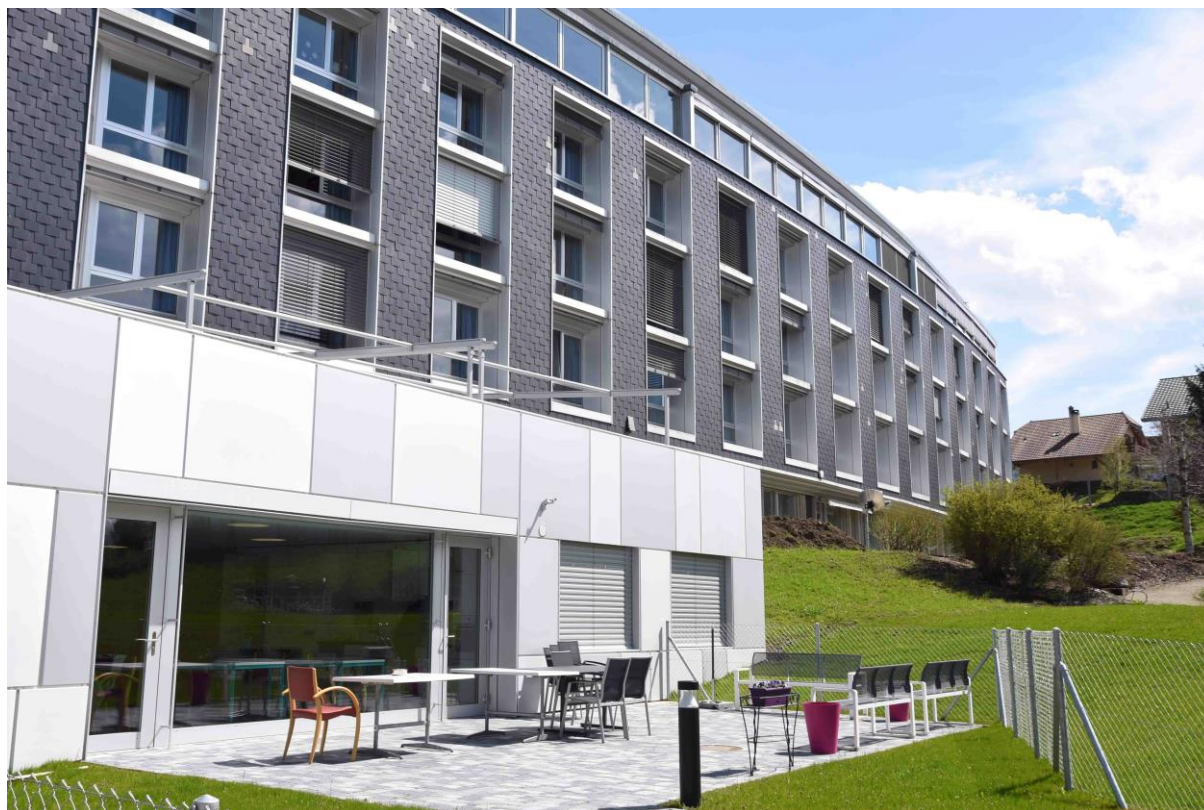
Pour plus d'infos:

- www.afipa-vfa.ch
- www.fr.ch/sante/institutions-et-professionnels-de-sante/unitesspecialisees-en-demence-usd
- www.alzheimer-schweiz.ch

Code : DIR-REF-1.2-01	Auteur : MM ; nc	Page : 10/12	Date : 17/03/2022
Révision : 16	Libération : DI	Nom du fichier : Plaquette du HMG	



Code : DIR-REF-1.2-01	Auteur : MM ; nc	Page : 11/12	Date : 17/03/2022
Révision : 16	Libération : DI	Nom du fichier : Plaquette du HMG	



Nos coordonnées :

Adresse : Rte du Levant 4, 1726 Farvagny
Tél. : 026 / 411 81 81

E-mail : direction@Homedugibloux.ch
secretariat@Homedugibloux.ch

Site : www.Homedugibloux.ch

Code : DIR-REF-1.2-01	Auteur : MM ; nc	Page : 12/12	Date : 17/03/2022
Révision : 16	Libération : DI	Nom du fichier : Plaquette du HMG	